

### Condition de Charge par Roue

Condition de charge par roue	Charge par roue (1/2 charge par essieu + 30 % charge d'impact)	Répartition de la charge	
		Parallèle	Perpendiculaire
 <b>CHBDC CL-625 Camion</b> 28,000 charge par essieu Barres porteuses parallèles à la circulation	18,100 livres	24"+2(S)	10"
 <b>CHBDC CL-625 Camion</b> 28,000 charge par essieu Barres porteuses perpendiculaires à la circulation	18,100 livres	10"+2(S)	24"
 <b>CHBDC CL-625 Camion Trottoir</b> 19,600 charge par essieu Barres porteuses parallèles à la circulation Clause 3.3.4.4	12,670 livres	24"+2(S)	10"
 <b>CHBDC CL-625 Camion Trottoir</b> 19,600 charge par essieu Barres porteuses perpendiculaires à la circulation Clause 3.3.4.4	12,670 livres	10"+2(S)	24"
 <b>Code du bâtiment de l'Ontario (1997)</b> Clause 4.1.6.10	15,600 livres	2'-6"+2(S)	2'-6"
 <b>Camion ASSHTO H20 modifié</b> 32,000 charge par essieu	20,800 livres	20"+2(S)	20"
 <b>Circulation automobile</b> 5,000 véhicule 1,200 charge 55% sur l'essieu avant	2,220 livres	8"+2(S)	8"
 <b>Camion avec capacité de chargement de 5 tonnes 10 000 lb</b> 14,000 lb Camion 24,000 Charge totale 85 Charge par essieu avant	13,260 livres	11"+2(S)	11"
 <b>Camion avec capacité de chargement de 3 tonnes 6 000 lb</b> 9,800 lb Camion 15,800 Charge totale 85 Charge par essieu	8,730 livres	7"+2(S)	7"

S=Espacement des barres porteuses